

BREF'
INFOS
COMMUNALES

N°114
JUILLET 2020



Redige par la commission « communication »

***CONSEIL MUNICIPAL DU 10/06/20 :**

Le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2021.
- Vote des aides aux familles des enfants fréquentant les centres de loisirs ou colonies de vacances en période estivale.
- Approbation des rapports sur le prix et la qualité des services « eau et assainissement » de l'année 2019.
- Vente de bois situé sur le terrain de la source d'eau potable « Fargetton ».
- Approbation d'un projet d'acquisition d'un tableau blanc interactif pour l'école publique aquarelle dans le cadre d'une aide financière octroyée par l'Education Nationale.
- Vote des membres à diverses commissions de la Communauté de Communes.
- Questions diverses.

***ÉTAT-CIVIL :**

NAISSANCE :

- Amélia GUYOT DO CARMO née le 13/05/2020, au foyer de Aloïse GUYOT et Eduardo REBELO DO CARMO, domiciliés 25 rue du 8 mai.



INHUMATION :

- Le 30/05/2020 : MME OUDART Denise

***MAIRIE :**

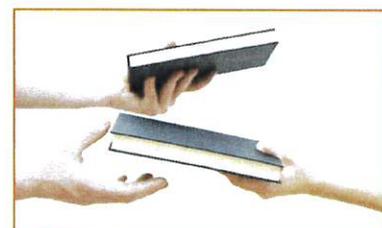
Fermeture pour congés annuels de la mairie du lundi 3 au dimanche 23 août 2020 inclus.

***AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

L'agence sera fermée du jeudi 6 au mercredi 26 août inclus.
Le départ du courrier reste assuré aux heures habituelles.

***TROC LIVRES :**

De nombreux livres sont à votre disposition !
Romans, policier, thrillers, documentaires, thèmes divers, ainsi qu'un choix important pour les enfants ! Que vous soyez lecteurs passionnés ou occasionnels, n'hésitez pas à venir découvrir, échanger, apprécier ce service aux heures d'ouverture de votre agence postale.



***FERMETURE ESTIVALE DES COMMERCES :**

Proxi : Du 3 Août au 19 août 2020 inclus, réouverture jeudi 20 Août à partir de 9h00.

La Nature Du Cheveu : Du 31 juillet au 17 août 2020 inclus.

Mano Lesta : Pas de fermeture, sauf les lundis et mardis comme d'habitude !

Bar l'Estaminet : Pas de fermeture. Pendant les congés de l'épicerie PROXI du 3 au 19 Août, un service dépôt de pains et viennoiseries sur commande sera assuré, ainsi que la vente des journaux (Progrès et Pays Roannais).

***COMITE DES FETES :**

Nous avons le plaisir de vous informer que la fête patronale aura bien lieu les 18 et 19 juillet prochains.

Programme :

Samedi

- A partir de 20h00 – Jambon à la broche-frites à emporter.
- A 22 h 30 - Feu d'artifice

Dimanche

- Vide grenier
- Restauration rapide
- Election du plus beau gâteau « lapin de Pâques »

Présence des forains sur les 2 jours.



Ces festivités ne peuvent être organisées que si les gestes barrières sont respectés. Le Comité des Fêtes compte sur le civisme de chacun.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Porter un masque dès que les règles de distanciation physique ne peuvent pas être garanties. Respecter la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes.

***DON DU SANG :**



Prochaine collecte le vendredi 4 septembre 2020.

***BRANCHEMENTS THD - FIBRE :**

THD42 rappelle à la population que si des problèmes et/ou dysfonctionnements apparaissent sur votre ligne suite aux branchements faits par des opérateurs autres que le SIEL, THD42 ne sera pas tenu responsable.

Rappel : le branchement par le SIEL est gratuit.

***TRAVAUX – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION :**

L'entreprise POTAIN TP va réaliser des travaux pour le compte du SIEL sur notre commune (renforcement du réseau électrique basse tension secteur « Le Malviré »).

L'importance et la localisation des travaux nécessitent la prise d'un arrêté d'interdiction de la circulation (sauf riverains) entre 8h et 17h, à compter du 20 juillet et jusqu'au 31 juillet 2020 inclus. Puis à compter du 24 août et jusqu'au 25 septembre 2020 inclus.

Une déviation sera mise en place, pendant les travaux, entre 8h et 17h, par les voies communales dites « Chemin du Malviré » et « Chemin de Cortant ».

Merci de votre compréhension.

***ENQUETE PUBLIQUE – PLU :**

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la déclaration de projet relative à l'extension de la zone d'activité intercommunale du Pilon et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune, du lundi 21 septembre au jeudi 22 octobre 2020 inclus.

Le dossier sera disponible sur le site internet de la commune dès le début de l'enquête : www.cuinzier.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au Commissaire enquêteur, en Mairie, ou par voie électronique à l'adresse suivante : plu.cuinzier@orange.fr

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie, les jours suivants :

- Mercredi 23 septembre 2020 : de 14h à 16h
- Samedi 17 octobre 2020 : de 9h à 11h

***BA BROC RECYCLERIE CUINZEROTTE :**

Béatrice et Patrick ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de la Recyclerie Cuinzerotte nommée « BA BROC » qui vous accueillera à partir de début septembre et vous proposera tout un choix d'objets d'occasion (vaisselle, petit mobilier, livres, disques, vêtements, objets de décoration...). Le local est situé 6 bis, Le bourg dans l'ancien centre de tri postal. Pour tous renseignements merci de nous contacter au 06.37.63.16.66.

*** NOUVEL ENTREPRENEUR :**

Franck LONGIN, Maîtrise d'œuvre - OPC, Economie de la construction.

Tél. 07.83.34.76.62 / franck.longin@orange.fr

***FLEURISSEMENT :**

Un petit groupe de bénévoles s'est formé autour de la Commission Fleurissement afin **d'embellir notre village.**

Nous souhaitons qu'il puisse accueillir de **nouveaux bénévoles**, appréciant les joies du jardinage, pour participer à **l'aménagement paysager et au fleurissement** de Cuinzier.

Si vous désirez nous rejoindre (accompagné(e) de vos enfants ou petits-enfants de + de 10 ans), faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture habituelles (04.77.60.52.35 / mairiecuinzier@wanadoo.fr).

Vos connaissances, votre créativité et/ou votre disponibilité seront les bienvenues !

Des dates d'intervention vous seront communiquées ultérieurement.

Un très grand **MERCI** pour votre aide.

***ECOLE AQUARELLE :**



Les membres du CPE remercient les parents des élèves de l'école Aquarelle pour leur investissement au cours de cette année particulière.

En cette fin d'année, malgré l'annulation de toutes les sorties et voyages, le CPE a tenu à offrir comme à son habitude, des calculatrices pour tous les CM2 quittant l'école pour le collège, et un livre à chaque élève de grande section.

Un goûter de fin d'année a également été financé en cette dernière semaine pour tous les élèves présents.

Si votre enfant a 2 ans révolus au 1^{er} septembre 2020, vous pouvez l'inscrire à l'école. N'hésitez pas à contacter la directrice, Mme Magali ANDRE, par mail à l'adresse suivante (y compris durant les vacances scolaires d'été) : ce.0420233a@ac-lyon.fr

Prenez soin de vous et de vos familles.

Bonnes vacances d'été.

***ECOLE ST PAUL :**



Pour l'année scolaire 2020/2021, si des parents souhaitent inscrire leur(s) enfant(s), ils peuvent contacter la directrice Mme Joëlle Courot soit par mail : stpaul.ecole@yahoo.fr, soit par téléphone : 04.77.60.57.50.

Marche de l'automne
Dimanche 27 septembre

L'école a maintenant une page Facebook, où vous trouverez régulièrement toutes les dernières informations concernant la vie de l'école : manifestations, travaux effectués par les élèves, projet pédagogique... Alors n'hésitez pas à vous rendre sur la page et à la partager : <https://www.facebook.com/ecolesaintpaulcuinzier>

Très bonnes vacances bien méritées aux élèves et aux enseignantes !

***GENDARMERIE DE CHARLIEU :**

Pour cause de travaux, la brigade de gendarmerie de Charlieu est fermée au public jusqu'au lundi 3 août 2020 inclus.

En cas d'urgence, composez le 17, 112 ou le 04.77.60.04.44 pour être mis en relation avec un opérateur.

Vous avez la possibilité :

- De vous rendre à la brigade de gendarmerie de Belmont de la Loire (du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30, dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h),
- De vous rendre dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police de votre choix,
- De déposer une pré-plainte en ligne par le biais du site internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr rubrique « A votre contact service » et « Mes services en ligne »,
- De contacter la brigade numérique : <https://www.contacterlagendarmerie.fr>

